



La base aérienne 118 « Colonel ROZANOFF » située dans le département des Landes à Mont-de-Marsan, forte de plus de 3500 personnels, met en œuvre les systèmes d'armes les plus modernes, participe au quotidien à la protection des français et contribue à l'amélioration permanente de nos capacités de défense

1 - PROTÉGER LES FRANÇAIS AUJOURD'HUI

Nos missions quotidiennes pour la protection des français :

PROTEGER l'espace aérien national grâce à la surveillance permanente des radars et contrôleurs du centre de détection et de contrôle « Garonne » et grâce aux 2 Rafales en alerte 24h/24h et 7j/7j, prêts au décollage immédiat pour des missions de « police du ciel ».

PROJETER rapidement des forces militaires à plusieurs milliers de kilomètres de la Métropole grâce à notre piste de 3600 mètres et nos capacités d'accueil de chargement et déchargement d'avions de transport « gros porteurs » qui permettent l'acheminement de personnel et de fret au profit des 3 armées vers les théâtres d'opérations extérieurs.

INTERVENIR

- Directement à partir de la base aérienne de Mont-de-Marsan grâce à notre capacité à faire décoller sans préavis et en quelques heures les Rafales de la 30^{ème} escadre de chasse, pour réaliser des missions de défense aérienne, de frappes ou de reconnaissance à plusieurs milliers de kilomètres du territoire national.
- A partir de bases aériennes « avancées » (Levant, Sahel...) sur lesquelles les aviateurs montois sont déployés en permanence au plus près des opérations extérieures (10% des aviateurs de la BA 118 déployés en permanence en opérations extérieures pour des mandats de 2 à 6 mois).

DISSUADER nos adversaires potentiels grâce à nos installations spécialement conçues pour accueillir et appuyer en toutes circonstances les aviateurs et aéronefs des forces aériennes stratégiques chargés de la mise en œuvre de la composante nucléaire aéroportée.



2 – PRÉPARER LA DÉFENSE DE DEMAIN

Nos missions pour protéger, dissuader, intervenir demain avec la même efficacité qu'aujourd'hui.

ENTRAINER

- Les pilotes Rafale des escadrons « Normandie-Niemen » et « Lorraine ».
- Les plus de 3500 aviateurs qui doivent pouvoir être engagés à tout moment en opérations extérieures.
- Les pilotes de chasse, de transport, d'hélicoptère et les commandos parachutistes de l'air participant aux exercices majeurs organisés chaque année sur la BA 118.

La BA 118 est en effet la base aérienne d'accueil des exercices majeurs de l'armée de l'air et de l'espace en raison de ses nombreux atouts : proximité d'espaces aériens de grandes dimensions, du champ de tir air-sol de Captieux (10 000 hectares), présence sur le site du centre expert de l'entraînement au combat de haute intensité.

EXPERIMENTER les chasseurs, radars, systèmes d'informations et équipements nouveaux avant leur mise en service opérationnel dans l'armée de l'air et de l'espace. Sur la BA 118, environ 600 personnels du Centre d'Expertise Aérienne Militaire sont en charge de ces expérimentations, de la définition des procédures d'emploi des matériels et du retour d'expérience. Le CEAM réunit également les compétences d'experts des missions aériennes au profit de l'armée de l'air et de l'espace.

FORMER les contrôleurs aériens militaires (Air et Terre), les pilotes et mécaniciens Rafale (Air et Marine), ainsi que les spécialistes de la guerre électronique aéroportée (Air, Terre et Marine).





© William Mondoloni / armée de l'Air et de l'Espace

